



جمعية فاس سايس
ASSOCIATION FES-SAIS

Conférence internationale pour le dialogue des cultures et des religions
Fès, Maroc, 1^{er} octobre 2013

Panel 2

La montée et la diffusion mondiale des expressions culturelles
et la nécessité de renouveler le dialogue des cultures et des civilisations

Intervention de Monsieur Isidore Isidore Ndaywel è Nziem,
Professeur, historien et linguiste
Université de Kinshasa - Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer (R. D. Congo)

Le dialogue des cultures est en principe, en lui-même, une dynamique. Il a connu son point culminant avec l'adoption par l'UNESCO, en novembre 2001, d'une importante Déclaration sur la Diversité Culturelle. Puis, les années sont passées. Cette disposition, qui est ni plus ni moins une composante des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales, semble de plus en plus être mise sous le boisseau.

Pourtant ce dialogue des cultures et des religions, vu d'Afrique au sud du Sahara, s'impose et se confirme comme une donnée existentielle. Il aurait dû susciter la mobilisation de tous, comme la lutte contre des épidémies endémiques. On ne peut en faire l'économie. En effet, le dialogue des cultures passe d'abord par la reconnaissance et l'acceptation des différences, à tous les niveaux. Diversité interne au niveau des Etats et des Nations qui sont presque partout multilingues et multiculturelles ; diversité également entre eux-mêmes, Etats et Nations, au niveau international.

Dans mon pays, la RDC, où l'on retrouve une part importante de la diversité des peuples africains, le respect de cette diversité, la nécessité de l'assumer et de bâtir à partir d'elle, l'unanimité nationale et le « vivre en commun », constitue un réel défi. Surtout que la lecture de cette diversité ne s'impose pas uniquement sur les cultures, les croyances, les traditions, elle touche également le champ politique. On sait, en effet, que la construction du pluralisme politique et, plus globalement, de la démocratie, a pour conditionnalités, la reconnaissance des libertés fondamentales et le respect des droits humains, y compris ceux des hommes et des femmes marginalisés ou appartenant à des communautés frappées d'exclusion, comme les Pygmées (qu'on appelle à présent, les peuples autochtones d'Afrique).

Les mêmes impératifs de la vie en commun s'imposent également dans la vie internationale. La reconnaissance du pluralisme, le respect de cette diversité et la quête de l'égalité entre Etats ont toujours constitué des conditions indispensables sur lesquelles devrait se bâtir la solidarité internationale. Un principe qui a du mal à se faire respecter, même en ce début du troisième millénaire.

Mais parlons des religions. Au vécu, elles ne constituent en rien des données figées, fondées sur des situations établies une fois pour toutes. En la matière, nous vivons en RDC en pleine mutation où rien ne semble acquis pour l'avenir.

Deux circonstances particulières, au quotidien, constituent des réelles interpellations.

D'abord l'islam. Hier marginale, confinée dans une région du pays – le Maniema-, cette religion connaît de nos jours une expansion suspecte qui inquiète même les responsables locaux de cette communauté ; ils n'ont pas hésité à en faire état lors des *concertations nationales* qui viennent d'être organisées au pays. En une année, plus d'une centaine de mosquées auraient été construites. Le port du voile commence à être perceptible. Le djihadisme serait-il derrière cette expansion surprenante, qui s'accompagne du reste des aides sociales et médicales relativement importantes ? On ne peut pas encore l'affirmer avec certitude.

Mais l'offensive la plus inquiétante, parce que la plus généralisée, est celle des Eglises évangéliques venues d'« ailleurs » et produisant presque automatiquement des chapitres locaux. Ceux-ci, se démultipliant à leur tour, donnent naissance à une multitude de réseaux d'« Eglises de réveil », dont le succès est d'emblée assuré par la performance de leurs chorales, l'engouement que suscitent leurs prières envoûtantes et, l'attraction qu'exercent les « guérisons miraculeuses ». Là où le bât blesse, c'est que leur enseignement est globalement iconoclaste, fondé sur un intégrisme qui ne souffre d'aucune concession. Alors que les Eglises chrétiennes établies prônent « l'inculturation », recherchant des formes d'adaptation de la doctrine chrétienne et ses liturgies à la culture locale, ces Eglises nouvelles demandent plutôt de se défaire des traditions, au motif que celles-ci seraient « diaboliques » et, sources de nos malheurs. Le sous-développement de l'Afrique aurait pour cause le « pacte de nos ancêtres avec le diable ! ». Pour être affranchi de ces malédictions, il faut passer par l'exorcisme pour obtenir la guérison des « maladies », physiques ou « sociales », comme le chômage, la quête d'une âme sœur ou, tout simplement, la recherche d'un visa pour émigrer.

Le plus grave est que, pour extirper la maladie, ces spiritualités nouvelles désignent le « diable » qui aurait pris, dans l'entourage du « malade », une forme humaine pour réaliser, loin de tout soupçon, ce dessein machiavélique. Les vieillards et les petits enfants sont alors des victimes tout indiquées pour être accusées d'être des diables incarnés. D'où la recrudescence, ces dernières années, des « enfants-sorciers », abandonnés par leurs parents parce qu'ils seraient à la base de leur misère. Ce même enseignement est à la base de la destruction des familles, puisqu'ils désignent, aux hommes comme aux femmes mariés, les vrais conjoints avec lesquels ils auraient dû s'unir, selon la volonté de Dieu. Surtout si les deux membres du couple ne présentent pas le même zèle à la prière.

S'agissant des cultures, les premières décennies du troisième millénaire donnent à assister à une sorte d'explosion des expressions culturelles. Celles déjà familières ont connu, dans leur diversité, une plus grande diffusion du fait de la multiplication et du perfectionnement des technologies de l'information et de la communication ; celles de création récente ont rapidement été apprivoisées par des publics divers ; la cohabitation, l'influence réciproque ou le brassage des unes et des autres ont formé des nouveaux champs de surgissement d'autres expressions culturelles. Ainsi, la musique africaine, en s'appropriant des instruments de musique venus d'ailleurs, avait abouti à des formes nouvelles inédites, au point qu'il était de mise d'établir une distinction, de manière classique, entre la musique africaine « moderne » essentiellement d'origine urbaine, et la musique africaine « traditionnelle », provenant des terroirs. L'avènement en Europe puis en Afrique des formes musicales nouvelles, inédites, comme le rap né dans les ghettos afro-américains, a eu pour effet de susciter l'invention de nouveaux types de musique africaine, qui s'interprètent aussi comme l'appropriation par la jeunesse africaine de ces courants nouveaux d'origine outre-atlantique.

Cette évolution cumule donc une multitude d'effets pervers. Malgré le discours politiquement correct sur le respect de la diversité culturelle, un courant mimétique semble s'installer durablement dans les comportements. Les créations les plus en vue ne

sont pas les fruits des innovations mais plutôt de simples adaptations des produits provenant d'ailleurs, de l'Amérique du nord en Europe et, de l'Europe en Afrique. Trop souvent les chaînes radiophoniques et télévisuelles en Afrique se contentent de rediffuser pour leurs publics des informations dites « internationales » reprises d'Europe, y compris sur l'Afrique elle-même. Pour preuve, les analyses diffusées au sud du Sahara sur les mutations politiques dites « le printemps arabe » en Tunisie, en Egypte, et en Lybie, ont été presque exclusivement et textuellement celles produites par l'Europe. Nulle part il n'a été question d'une lecture spécifique des pays africains sur ces « révolutions » arabes. On est porté à croire que, plus les moyens de communication se développent, moins on est informé, par déficit de diversification des modes de lecture disponibles. Une sorte de dictature du conformisme est donc née de la trop grande assurance de respecter et d'assumer la diversité.

Que faire ?

Cette situation doit être ressentie comme une interpellation. Comment promouvoir la prise en charge de la diversité qui soit à la mesure de l'explosion des mécanismes de communication et de la multiplicité des expressions culturelles ? De nouvelles stratégies de dialogue des cultures et des civilisations doivent être élaborées, au risque d'atrophier, d'année en année, le principe du respect de la diversité culturelle, pourtant prôné officiellement par l'UNESCO.

La Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle devrait être complétée par une sorte d'Observatoire qui rendrait compte, chaque année, de l'état du dialogue des cultures et des civilisations, pour attirer l'attention de l'opinion sur les avancées ou les régressions du monde sur ces questions.

Cette démarche passe nécessairement aussi par la promotion et la valorisation des expressions culturelles « vulnérables », parce que produites par des pays ou des sociétés qui connaissent visiblement des « retards » technologiques et qui, de surcroît, restent fort sensibles à la séduction des sirènes nord-américaines ou européennes.

La Francophonie, cette structure mondiale d'alerte et de veille, a le devoir de demeurer sensible à cette intuition qui l'a amenée à inscrire dans ces programmes le soutien à des capacités créatrices des pays du sud, y compris leurs langues locales. Avec ses partenaires, comme l'ISESCO, elle doit se sentir interpellée par la nécessité d'inventer de formes nouvelles de dialogue des cultures et des civilisations.